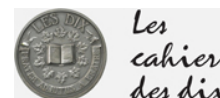


Les Cahiers des Dix



Les origines de Montréal

Aristide Beaugrand-Champagne

Number 13, 1948

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080134ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080134ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaugrand-Champagne, A. (1948). Les origines de Montréal. *Les Cahiers des Dix*, (13), 39–62. <https://doi.org/10.7202/1080134ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les origines de Montréal

Par ARISTIDE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.

On trouve assez souvent à glaner.

J'en vois la preuve dans l'exploit de l'expédition archéologique de l'Université de Cincinnati.

Sous la conduite et la direction de C. W. Blegen, ces fouilles ont démontré que les ruines de la Troie homérique ne sont pas celles que le célèbre Schliemann croyait avoir retrouvées à l'étage VI de l'immortelle colline, mais bien celles de l'étage VII, rasées par les Romains sous Auguste.

N'est-il pas singulier, pour le moins, que les architectes romains se soient ainsi fourvoyés et aient fait disparaître à tout jamais les derniers vestiges de la ville de Priam, que l'on voulait pourtant honorer, en reconstruisant sur le sol même de sa capitale, une ville magnifique qui perpétuerait le souvenir de son règne.⁽¹⁾

On pourrait être sévère pour les Romains du temps d'Auguste, qui n'étaient qu'à douze cent cinquante ans environ du siège de Troie, quand les Américains s'en trouvent, eux, à plus de trois mille; mais ne soyons surpris ni de l'erreur fatale des Romains, ni de celle de Schliemann, simplement regrettable pour sa mémoire.

La tâche des *déplaceurs de sites* n'est jamais facile, même quand il ne faut remonter que quatre cents ans en arrière, comme il arrive pour notre pays.

On dispute encore, en effet, certains points de l'origine; certains aspects de la fondation; certains détails de la localisation du Vieux Montréal.

Jusqu'à la publication des ouvrages de H. P. Biggar : *The Voyages of Cartier*, et, *A collection of documents relating to Jacques Car-*

(1) D. S. Robertson : *A handbook of Greek & Roman Architecture*, p. 23.

tier and the Sieur de Roberval, nous n'étions guère renseignés sur les premières tentatives de colonisation dans l'île de Montréal.

On n'ignorait pas que Cartier était venu en 1535 et en 1541; que Champlain l'avait suivi de loin en 1603, 1611, 1613 et 1615; que Maisonneuve enfin avait fondé la Ville en 1642.

Mais aucun historien, que je sache, n'avait fait mention de la tentative de colonisation de l'île par Roberval, en 1543, avec soixante-dix personnes tant « *gentilshommes et aultres* », dont parle le planisphère dressé vers 1550 par le cartographe-prêtre dieppois Descelliers.

Le même cartographe avait déjà montré dans sa mappemonde de 1546, que Roberval était venu dans l'île de Montréal; et, c'est seulement depuis ce voyage de 1543, que l'on connaissait l'existence de l'enfourchement produit par le confluent du Saint-Laurent et d'une rivière que l'on connaîtra dans la suite sous le nom de : Des Prairies.

Non seulement voit-on sur la carte l'embarquée vers le Sud-Est que prend le Saint-Laurent, mais on voit aussi le petit archipel qui encombre le confluent et ses abords, et qui avait caché à Cartier, trop pressé pour aller voir, ce qui se passait derrière ces îles.

En vérité, Cartier avait cru voir une baie qu'il montre du reste dans la carte dite : Harléienne, comme en voient encore les voyageurs aujourd'hui; et peut-être croyait-il, à cause du mirage qui l'avait si bien trompé, à son premier voyage, entre l'île d'Anticosti et la côte gaspésienne, à l'existence d'une autre baie paraissant n'avoir aucune issue.

L'exploration sérieuse de l'île commence comme on voit, et les épures de navigation deviennent plus précises.

Que Roberval soit entré dans la rivière Des Prairies d'abord, est comme attesté par le fait de sa réception par l'agouhana.

Perclus de tous ses membres, ce dernier ne serait pas venu à la rencontre de Roberval s'il lui avait fallu se faire porter de l'autre côté de la montagne; au reste, si les Iroquois étaient reconnus pour être hospitaliers, ils étaient aussi très chatouilleux sur certains points de l'étiquette et regardaient comme une violation de leur territoire, tout

mouvement qui n'aurait pas été précédé d'une rencontre protocolaire à quelque distance de la Ville.

Il est certain qu'il y eut réception. La mappemonde nous l'apprend en nous montrant M. de Roberval revêtu de son armure, portant panache, et la lance au poing, accompagné de soixante-dix personnes également armées de lances, pendant que, près de ce groupe, on aperçoit l'agouhana sous la forme d'un vieillard assis sur un trône, et devant qui ses sujets se prosternent.

Que s'est-il passé en cette circonstance, nous ne le saurons au juste que si l'on retrouve le fragment perdu de la narration de ce voyage.

Cartier en 1535 n'était accompagné que d'une vingtaine d'hommes; peut-être en avait-il encore moins que cela en 1541 : c'était comme une ambassade.

Roberval, lui, conduisait soixante-dix hommes armés de lances; c'était presque une invasion en regard de l'ambassade de Cartier.

Cartier n'était préoccupé que d'une chose : passer les sauts.

A cela les Indiens n'avaient guère d'objection, attendu qu'ils savaient fort bien que cet étranger n'irait pas loin sans rencontrer des obstacles et des embûches qui les en débarrasseraient.

Roberval, lui, voulait coloniser et venait chercher dans l'île de Montréal un endroit plus propice, et à température plus clémente que le Cap-Rouge dont il avait appris que l'on avait eu à se plaindre l'hiver d'avant (1542).

Sans doute Roberval voulait-il aussi pousser une pointe vers le Saguenay pour y trouver un peu de cet or et de ces pierres précieuses qu'il avait vus dans les barriques que Cartier lui avait montrées dans le port de Saint-Jean de Terre-neuve.

Une fois arrêté par le Sault-au-Récollet, il rebroussa chemin et vint buter contre le Sault-Saint-Louis : c'est alors, probablement, que l'aventurier se rendit compte que Cartier l'avait trompé quant à l'endroit où il avait découvert ses prétendues richesses, et, certain que le Malouin n'était pas allé plus loin qu'il n'avait pu le faire lui-

même, décida de s'attarder dans l'île et d'y faire quelques explorations.

A cet effet, Roberval dépêcha vers France-Prime (Cap-Rouge) une barque pour annoncer la mort de M. de Noirefontaine qui s'était noyé avec sept de ses compagnons au cours de l'expédition, et pour avertir que, si l'on ne les voyait pas revenir le 20 juillet, on pourrait s'embarquer sur les vaisseaux restants pour rentrer en France.

Il n'est pas inutile de revenir un peu en arrière et d'expliquer cette mystérieuse expédition de Roberval dans l'île de Montréal.

D'abord, toute la tentative de colonisation en Nouvelle-France avait été confiée par François 1er à Roberval, avec le titre de « *Lieutenant-général, chef, directeur et capitaine . . . de tous les navires et vaisseaux de mer et pareillement de toutes les personnes tant gens de guerre et de mer que aultres par nous ordonnez qui yront en ladite entreprinse.* »

La commission est du 15 janvier 1541, et, comme on le voit par ce petit extrait, n'est pas équivoque.

Roberval commande à tout le monde; à Cartier comme aux autres, et peut tout ordonner selon son plaisir, en tant que conforme au but.

Cartier était pilote général de l'expédition qui se composait de cinq navires.

Roberval n'étant pas prêt à partir à la date fixée ordonna à Cartier qui l'attendait en rade, de faire voile sans plus tarder, et de le remplacer en tout et partout en attendant son arrivée.

La petite flotte mit à la voile le 23 mai 1541 et n'atteignit le havre de Carpont, de Terre neuve, qu'à la fin de juin.

Le ravitaillement, l'aiguade et le radoub; l'attente de Roberval, et le voyage de Carpont au havre de Sainte-Croix, près Québec, absorbèrent deux autres mois, de sorte que Cartier n'arriva à destination que le 23 août.

Au lieu de prendre terre, Cartier remonta le fleuve en barque jusqu'à Cap-Rouge et à la rivière de ce nom, qu'il avait remarqués

lors de son voyage à Hochelaga en 1535 et, jugeant le lieu plus sûr que celui de Sainte-Croix, retourna vers ses navires pour les y conduire.

On mit sept jours à débarquer tout ce que l'on avait apporté pour l'établissement à demeure, et enfin, le 2/12 septembre, Cartier ordonna à deux de ses capitaines, son beau-frère Macé Jallobert et son neveu Etienne Noël, de retourner en France pour faire part au Roi de son arrivée; de la fondation de Charlesbourg-Royal ainsi qu'il baptisa le lieu, et du retard de Roberval à se rendre au rendez-vous de Carpont, probablement à cause de vents contraires qui l'auraient forcé à rebrousser chemin et rentrer en France.

Pendant que l'on commençait la construction du fort et qu'il ne s'était encore écoulé que cinq jours depuis la débarquement, Cartier abandonna la garde et la conduite de l'entreprise à son beau-frère, le vicomte de Beaupré, et partit pour Hochelaga afin de reconnaître les trois sauts dont le premier l'avait arrêté en 1535.

Il arriva à Hochelaga, selon la narration, le 11/21 septembre, soit après quatre jours seulement de navigation, ce qui paraît nettement incroyable, même en acceptant qu'il ait été favorisé de « *so prosperous a wind* » comme dit la narration traduite en anglais par Hackluyt.

Cartier ne s'attarda pas à Hochelaga ; il partit à pied reconnaître le deuxième saut et revint le même jour à ses barques pour regagner Charlesbourg-Royal où il arriva vers le 18/28 septembre.

L'automne se passa en prospections dans les environs, et l'hiver vint sans l'arrivée de Roberval.

Au printemps Cartier décida de rentrer en France avec tout ce qui lui restait de monde, convaincu, sans doute, que Roberval avait péri ou qu'il l'avait abandonné à son sort.

Après avoir chargé sur ses navires une dizaine de barriques de fragments de pyrite de fer, comme il s'en trouve dans les schistes ardoisiers des environs de Québec ; des cristaux de quartz qui sont également communs dans la région, et les inévitables paillettes de mica

taché de fer qui brillent au soleil et paraissent être de l'or, le hardi Malouin fit lever les ancres et partit on ne sait exactement à quelle date, à cause toujours de la perte de la fin de cette narration, que nous ne connaissons plus, du reste, que par la traduction anglaise de Hackluyt, chapelain de l'ambassade d'Angleterre à Paris, qui la fit d'après une traduction italienne publiée par l'éditeur Ramusio.

Cartier arriva après le 8/17 juin au havre de Saint-Jean de Terre-neuve où il trouva, à sa grande surprise, une flotte de cinq navires commandés par Roberval, qui arrivait enfin, après bien des avaries, au rendez-vous, en retard de près d'une année.

Roberval s'attardait dans le havre de Saint-Jean pour ravitailler ses équipages ; radouber ses navires, et mettre fin à une querelle qui s'était élevée entre des Français et des Portugais qui faisaient la pêche en ces lieux.

Cartier expliqua à Roberval qu'il avait été forcé de quitter Charlesbourg-Royal devant l'hostilité montante des Indiens ; le manque de ressources et de provisions ; mais que le pays était riche en toutes sortes de choses, et qu'il en rapportait lui-même de l'or ; des diamants, et du fer égal en qualité au meilleur du monde.

On procéda incontinent à l'essai des échantillons dans une fournaise, et les métallurgistes qui accompagnaient Roberval les trouvèrent bons.

Là-dessus Roberval intima à Cartier l'ordre de rebrousser chemin et de le suivre à Charlesbourg-Royal ; mais le rusé pilote, désireux, sans doute, de présenter lui-même au Roi les richesses qu'il croyait avoir trouvées, profita de la nuit pour s'éloigner de l'escadre qui voguait vers Charlesbourg et rebroussa chemin pour rentrer en France.

Roberval ne s'aperçut probablement pas sur le coup de la fuite de Cartier, car il l'eut fait arrêter pour trahison et fait pendre à sa vergue, comme il en avait le droit, étant incontestablement son supérieur.

Parti de Saint-Jean à la fin de juin 1542, Roberval arriva à



1546

PARTIE DE LA MAPPE MONDE DE DESCÉLIER

CE N'EST QU'À PARTIR DE 1546, PAR CONSÉQUENT APRÈS LE V
QUE L'ON VOIT APPARAÎTRE SUR LES CARTES LE CONFLUENT
ET DE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES, COMPLÈTEMENT IGNORÉ
DANS LA CARTE DITE: HARLÉIENNE DE 1536.



Charlesbourg-Royal vers le 14/24 juillet et se mit, selon sa narration, à construire un fort et à se mettre en état de résister à toute agression.

On peut croire que tout ce que Cartier avait construit l'automne précédent était disparu, soit démoli en partie pour radoubier ses trois navires, soit enlevé ou brûlé par les Sauvages, selon leur habitude.

Quoi qu'il en soit, on transporta dans le fort, à la fin de juillet, les victuailles et les munitions, et l'on travailla à consolider la position.

Le quatorze juillet Roberval avait ordonné à deux de ses lieutenants : de Sauveterre et Guinecourt, de retourner en France, sous la conduite du pilote Alphonse, pour faire part au Roi de son débarquement à France-Roy, ainsi qu'il rebaptisa Charlesbourg-Royal, et de revenir l'année suivante le ravitailler.

Il avait amené « *grant compaignye de gens d'esprit, tant gentils hommes comme aultres et avec iceux grande compaignye de gens criminels & désgradés pour habiter le pays* ». Ils étaient environ 200.

On ne sait guère ce qui se passa durant tout l'hiver, si ce n'est que les Sauvages venaient quelquefois offrir à échanger des aloses et autres victuailles contre de menus objets ; vers la fin de l'hiver le scorbut se déclara et l'on perdit une cinquantaine de personnes.

On apprend aussi qu'il fallut pendre un individu nommé Michel Gaillon pour vol ; mettre au cachot un certain Jean, de Nantes, et fustiger des hommes et des femmes pour les tenir en paix.

La glace commença de fondre en avril et le 5/15 juin 1543, on mit à l'eau huit barques que l'on avait probablement dû fabriquer durant l'hiver pour aller à Hochelaga et au Saguenay, et le lendemain 6/16 juin, on mit à la voile en amenant soixante-dix personnes décimées par la maladie et les privations, sur la centaine qui restaient de la recrue : les trente autres demeurèrent pour la garde du fort en attendant le retour de l'expédition qui devait revenir vers le premier juillet, après la conquête du Saguenay.

La petite garnison restait sous la garde de M. de Royèze avec

quelques provisions et deux barques pour rejoindre le gros de la colonie au Saguenay, sur avis.

Le jeudi 14/24 juin Messieurs de l'Espinay; La Brosse; Frete; Longueval et autres revinrent du Saguenay, annonçant que huit hommes dont Messieurs de Noirefontaine et le Vasseur, de Coutances, s'étaient noyés et que l'on avait perdu une barque.

Le 19/29 juin Roberval renvoya Messieurs de Villeneuve, Talebot et quelques autres avec cent vingt livres du maïs des Sauvages, et l'invitation d'attendre encore jusqu'au vingt-deuxième jour de juillet.

Le reste de la narration de ce voyage est perdu. Il est curieux de constater que la fin des deux narrations, celle de Cartier et de Roberval sont perdues, et que nous ne connaissons le peu qui reste de chacune que par la traduction qui en avait été faite en italien d'abord, et ensuite de l'italien à l'anglais.

Si l'on ne savait pas que Roberval a été rapatrié et qu'il est mort assassiné en France, on pourrait croire qu'il avait été tué par les Indiens avec tout son monde, comme il arriva à beaucoup de colonisateurs vers la même époque.

Mais on peut quand même se faire une assez bonne idée de ce qui a pu se passer dans cette expédition.

En quittant France-Roy pour Hochelaga et le Saguenay, quand il venait à peine d'y arriver, Roberval ne pouvait avoir d'autre but que vouloir se procurer des richesses comme il en avait vues aux mains de Cartier et qu'il croyait venir du Saguenay, que l'on plaçait, à tort, au delà d'Hochelaga et vers l'Ouest.

Autrement, il faudrait supposer qu'il avait entendu parler dans le havre de Saint-Jean, de la douceur du climat de la région d'Hochelaga, et qu'il désirait y transporter tout son monde.

La mappemonde de Descelliers prouve hors de tout doute que Roberval est allé au Sault-au-Récollet d'abord, dans sa course vers le Saguenay qu'il imaginait, et que, s'étant trouvé arrêté par le rapide,

il rebroussa chemin et chercha le passage par l'autre bras de l'unique rivière qu'il connaissait, et découvrit ainsi le rapide du Sault-Saint-Louis et par conséquent, le cours du Saint-Laurent supérieur.

Tout cela avait pu se faire en assez peu de temps ; une couple de journées ; et l'on se trouva fixé sur l'impossibilité de franchir les deux sauts ou rapides, et sur le fait que Cartier n'avait pu réussir à le faire lui non plus, et que les richesses qu'il avait montrées ne pouvaient venir du Saguenay puisqu'il n'avait pu y aller.

En admettant que Roberval aurait mis une semaine à remonter de Cap-Rouge au voisinage d'Hochelaga, il s'y trouvait donc vers le 12/22 juin ; après deux journées, soit le 14/24 juin, il était fixé sur ce qui lui restait à faire, et s'il n'avait d'autre idée en tête, il n'avait qu'à s'en retourner à son point de départ.

Au contraire, on sait qu'il était encore dans le voisinage de la montagne le 19/29 juin et se proposait d'y rester au moins jusque vers le 15 juillet, puisqu'il enjoignit à la petite garnison de France-Roy de l'attendre jusqu'au 20 juillet.

Or, on ne peut tenir campagne pendant plus d'un mois en pays étranger, avec une soixantaine de personnes, sans chercher refuge sous un abri qui, même temporaire, devait offrir le moyen de résister à un coup de main de la part des Sauvages qui occupaient l'île de Montréal à ce moment, et ne devaient pas regarder d'un bien bon oeil ces étrangers s'installer dans leurs terres.

Il devait y avoir dans ce séjour une tentative d'établissement, et en fait, on abattit des arbres, autant j'imagine pour se constituer un abri que pour faire le désert autour de l'habitation, et rendre ainsi toute approche immédiatement visible.

Ni la relation, malheureusement tronquée, ni la carte, ne permettent d'en savoir davantage, excepté que le pays fut abandonné parce qu'il « *n'a été possible avec les gens dudit pays faire trafic, à raison de leur austérité, intempérance dudit pays et petit profit.* »

On croit que Roberval quitta le pays en septembre 1543 rapatrié par de Sauveterre et le maître-pilote.

Quel était ce maître-pilote ?

On a pensé que c'était Alphonse de Saintonge ; d'autres, que c'est Jacques Cartier, qui aurait ainsi fait un quatrième voyage. C'est, entr'autres, l'opinion de Charles de la Roncière.

Il faut expliquer ce singulier retour à France-Roy le 14/24 juin de Messieurs de l'Espinay ; La Brosse ; Frete et de Longueval, et le 19/29 de Messieurs de Villeneuve ; Talebot et autres.

Il restait donc une cinquantaine de personnes dans l'île de Montréal.

On peut croire que ces gentilshommes avaient été dépêchés pour entretenir la petite garnison de France-Roy dans l'espérance et dans l'ordre, et peut-être les déménager à Hochelaga après le 22 juillet.

Si on leur envoie cent vingt livres de maïs c'est qu'on les a, et davantage.

Un épi moyen d'aujourd'hui pèse $\frac{1}{2}$ livre ; ceux des Indiens pesaient environ un quarteron, étant moitié moindres en grosseur que les nôtres.

Il y avait donc quatre épis à la livre, soit pour 120 livres, 480 épis pour 30 hommes.

Si l'on envoie 480 épis pour 30 hommes, c'est qu'on en a au moins 800 pour les cinquante qui sont dans l'île de Montréal.

On a donc trouvé 1280 épis quelque part.

Si on les a semés — ce n'est pas une impossibilité qu'on l'ait fait — on attend qu'ils soient mûrs pour les récolter et l'on n'est pas parti de l'île avant la fin d'août ou le commencement de septembre.

Si l'on a trouvé un champ de maïs tout planté et sur le point de mûrir, on attend le moment de la récolte pour s'en emparer et redescendre à France-Roy.

En période de disette un épi par jour empêche un homme de

mourir, et l'on était certain d'être réduit à la portion congrue durant tout l'hiver qui s'annonçait.

Peut-être a-t-on troqué quelques centaines de livres de maïs, séché et égrené, comme le conservaient les Indiens. Dans ce cas, ç'aurait été du maïs de l'année d'avant, et il n'aurait pas été nécessaire d'attendre pour s'en retourner; les Sauvages pouvaient en céder, étant sur le point d'en récolter une provision nouvelle.

Semer en pays étranger ou s'emparer de ce qui a été semé, c'est la guerre !

Troquer, c'est la paix !

Roberval finit par abandonner l'île après la récolte du maïs et rejoignit France-Roy pour y attendre d'être rapatrié.

Ce fut la fin d'un projet de colonisation sur lequel on avait fondé beaucoup d'espoir mais dont il ne resta, en France, que le dicton : « *faux comme un diamant du Canada*, » allusion aux barriques de Cartier qui, une fois rendues en France, furent pour de bon examinées et essayées, et le contenu trouvé de nulle valeur.

Qu'est-il arrivé après le départ de Roberval de l'île de Montréal ?

Les neveux de Cartier continuèrent de venir en Canada jusqu'en 1588. A cause précisément de ses voyages qui faisaient préjuger aux Indiens d'autres tentatives d'invasion, contre lesquelles ils se trouvaient sans défense et dans l'impossibilité absolue d'améliorer leurs moyens de résistance, je suis pour ma part convaincu, je l'ai dit déjà dans le deuxième Cahier des Dix, que les Iroquois d'Okéwaga abandonnèrent l'île pour aller se fixer dans des régions où ils croyaient se trouver à l'abri des entreprises des blancs.

L'île devint la proie des Hurons et des Algonquins qui y faisaient des incursions que les Grands Iroquois ne pouvaient empêcher sans s'établir eux-mêmes sur les lieux, ce qu'ils ne voulurent jamais faire, bien qu'ils aient toujours revendiqué la propriété de toute l'île qu'ils tenaient comme le berceau de leur race.

Le passage de l'expédition de Roberval laissa des traces qui subsistaient encore en 1603 quand Champlain y vint pour la première fois.

Dans un endroit que Roberval avait choisi pour la facilité de le défendre, et que Champlain appela Place Royale, le fondateur de Québec passa lui-même en 1611 un mois à examiner le lieu ; faire des essais de construction ; se rendre compte du danger apparent d'inondation à cause de son peu d'élévation au-dessus du niveau de l'eau.

Ce sont des préparatifs à un dessein de colonisation, et ce n'est pas fortuitement que Champlain vint en ce lieu.

En 1603, la narration des voyages de Cartier et de Roberval se trouvait chez les libraires; les cartes de Descelliers étaient connues de tous ceux qui étaient pilotes; armateurs; commerçants ou voyageurs en quête d'aventures.

Champlain connaissait ces ouvrages.

C'est sur les données de Roberval qu'il vint aboutir au confluent de la Petite Rivière et du Saint-Laurent, proche un petit étang dont il sera question un peu plus loin dans le plan qui accompagne cet article.

Le père de la Nouvelle-France aurait probablement fondé sa capitale à Montréal n'eut été le danger des Iroquois qui, ayant eu vent du retour des Français — ce qui justifie pleinement les craintes des Iroquois d'Okéwaga — commençaient de nouveau à venir dans l'île, s'ils n'y entretenaient pas de postes fixes.

Cela, et la facilité de défendre le poste de Stadaconé, ajoutée à la beauté et à la grandeur majestueuse du lieu, l'emportèrent sur la grâce pastorale du « *paradis* » de Montréal, et Champlain fonda Québec.

On ne le regrette pas certes ! Mais on se demande ce qui serait arrivé si, en 1760, même après la prise de Québec par Wolfe, les armées d'Amherst et de Murray, au lieu d'investir la ville de Montréal et sa citadelle de carnaval, avaient eu à investir une citadelle perchée sur le Mont-Royal et qui aurait dominé et commandé tout le pays

environnant, comme les Anglais eurent l'idée d'en établir une vers 1815.

On a déjà vu que tout peut tenir à peu.

* * *

Quand Maisonneuve se chargea en 1642 de réaliser les vœux de la Société de Notre-Dame de l'île de Montréal, il n'était pas l'homme lige de commanditaires ignorants de tout ce qui s'était passé auparavant dans les lieux où l'on voulait établir Ville-Marie.

M. de Maisonneuve lui-même ne devait pas ignorer ces voyages de découverte et d'exploration de Champlain en 1603, 1611, 1613 et 1615.

Ce qui le prouve, c'est que le fondateur vint prendre terre juste à l'endroit où Roberval et Champlain s'étaient arrêtés.

C'était le plus mauvais endroit de l'île : marécageux ; sujet aux inondations ; assez difficile d'accès ; mais que l'on estimait facile à défendre à cause toujours de cette Petite Rivière qui isolait, comme l'eût fait un fossé, la petite langue de terre de la Pointe-à-Callières.

Il ne manquait pourtant pas d'endroits tels l'île Sainte-Hélène ; le pied du Coteau ; le pied du Courant Sainte-Marie et le plateau où Jeanne Mance installa en 1645 son Hôpital, qui auraient offert plus d'avantages et moins de risques que celui de la Pointe-à-Callières.

Mais le précédent était là ; des hommes de valeur et d'expérience avaient choisi cet endroit pour leurs tentatives, pourquoi chercher ailleurs !

Même la visite de reconnaissance des lieux à l'automne de 1641 n'avait pu induire le fondateur à secouer le préjugé du précédent deux fois établi.

On connaît les conséquences de ce choix malheureux.

La crue des eaux du fleuve faillit tout emporter.

Pendant dix ans rien n'avança pour la colonisation malgré les octrois de terres commencés, en 1644 par celui à Mademoiselle

Mance, et à partir de 1648 par ceux à différents particuliers comme récompense de l'effort déjà fourni, et comme encouragement à demeurer quand tout semblait perdu et que l'on menaçait d'abandonner le lieu.

« En 1651 il ne restait plus que 50 personnes dans le fort, dont 17 en état de lutter contre les Iroquois. » On se croirait au temps de Roberval, soit cent ans auparavant, et, remarquons-le, pour les mêmes raisons.

On peut excuser Roberval qui allait à l'aventure ; on peut reprocher à Maisonneuve et à la Société de Montréal de n'avoir pas tenu compte de l'expérience de Roberval et de Champlain.

Malgré tout et contre tout, le succès vint couronner les efforts des hardis et braves colons.

En 1660 le fort était démoli et les colons s'étaient attelés à la mise en valeur de leurs concessions.

Cependant tout n'allait pas sans accidents. Les Grands Iroquois infestaient l'île et ne manquaient aucune occasion d'attaquer les colons qui allaient aux champs.

Mais nous voici dans l'histoire que tout le monde connaît.

Je veux m'arrêter aux premières concessions, celles qui ont façonné pour ainsi dire la Ville naissante et lui ont conservé un peu de cet aspect européen qui lui donne, en certains endroits épargnés par la marche envahissante du progrès, un charme que l'on ne retrouve plus qu'à Québec et à Trois-Rivières.

La première concession date de 1644 : elle a été faite par M. de Maisonneuve à Jeanne Mance pour le soutien de l'Hôpital.

Cette concession est la plus considérable de toutes ; elle était de *« deux cents arpents en superficie, à prendre quatre de front depuis l'endroit réservé pour la commune, jusqu'à la profondeur de cinquante arpents. »* C'est-à-dire jusqu'à ce qui est aujourd'hui la rue Mont-Royal.

Quatre arpents de front font 720 pieds mesure française et 768 pieds mesure anglaise.

Si l'on compte à partir de la rue Saint-Sulpice vers le Nord (Est), 768 pieds, mesure anglaise, tombent, sur un plan moderne, à la rue Saint-Gabriel.

Comme on le voit, c'est le centre même de la Ville à fonder pour de bon, que l'on gèle, comme nous dirions aujourd'hui, par une concession monstre, et qui, si Mademoiselle Mance l'avait acceptée, non seulement n'aurait pu être mise en valeur, mais aurait en plus entravé le développement de la ville.

M. de Maisonneuve était généreux ; mais Jeanne Mance était prévoyante, et elle remit sa concession en échange d'une pareille étendue de terre proche de la ville.

Toutefois, Mademoiselle Mance avait réservé environ 10 arpents carrés dont deux de front à partir de ce qui est devenu la rue Saint-Sulpice, sur cinq de profondeur à partir du fleuve.

Cette concession est connue sous le nom de : *Concession de l'Hôpital* et c'est la première de toutes les concessions de la ville et de l'île de Montréal.

La concession de l'Hôpital devint la borne de départ des concessions ou emplacements de Ville, dans toutes les directions.

Les Hospitalières réduisirent leur domaine au cours du temps, en aliénant la partie Est, depuis la rue Saint-Paul jusqu'au fleuve, et en cédant une tranche de 100 pieds de largeur sur 350 pieds de profondeur aux Dames de la Congrégation, contre une terre de 70 arpents dans la contrée Saint-Joseph.

Il ne resta donc de la concession primitive qu'environ 7 arpents carrés qui furent connus jusqu'en 1860, sous le nom de : *l'Enclos de l'Hôpital*.

Il arrivait au fondateur de faire des concessions de vive voix ; de promettre et de se dédire, on ne sait pourquoi, comme il arriva plus tard à M. de Quéylus de donner à d'autres, des concessions qui avaient été promises par M. de Maisonneuve.

Le livre terrier des Seigneurs dit assez souvent : « *Nous n'avons pas ce contrat dans nos archives* » ou bien encore : « *un tel possède*

en » ... c'est-à-dire que M. un tel est en ce moment en possession sans que l'on puisse établir son droit d'y être.

C'est pour cela, sans doute, que des concessions ont été faites, dont certaines portions ont été aliénées par les concessionnaires avant l'arrivée de MM. de Saint-Sulpice.

Tous les colons n'avaient pas le même mérite, et d'ailleurs tous ne pouvaient prétendre à un emplacement de ville.

Sans que l'on sache exactement comment et pourquoi il accordait sa faveur à celui-ci plutôt qu'à celui-là, on sait qu'en 1648 M. de Maisonneuve commença à distribuer les arpents de terres dans l'île, et les emplacements en ville.

Le premier *civil* à récompenser paraît avoir été Pierre Gadois à qui l'on accorda 2 arpents de front à partir de la Petite Rivière sur 15 dans la profondeur de l'île.

Pour fixer les idées, disons que cet emplacement commençait à la rue des Commissaires pour se terminer quelque part vers la rue Sainte-Catherine, et qu'elle allait de la rue Saint-Pierre à la rue McGill.

C'est en l'honneur de Gadois que la rue Saint-Pierre s'appelle ainsi.

Le deuxième gros concessionnaire est Jean Saint-Père qui reçut *vers 1650*, dit le livre terrier, un arpent carré « *qui fait aujourd'hui partie de la Place d'Armes* » ajoute le livre.

On aimerait posséder cet arpent carré ! Et c'est pour cela que je dis que Jean Saint-Père fut un gros concessionnaire.

Comme tant d'autres qui ne figurent qu'après 1648, il est probable que leur concession date de cette année-là, et qu'ils ne s'en sont pas prévalu avant d'être prêts à la mettre en valeur.

Ainsi, Saint-Père reçut en plus de son emplacement de ville, 2 arpents sur 20 de profondeur dans ce qui est aujourd'hui la Pointe Saint-Charles.

En troisième lieu arrivèrent à la fois, en 1651, Urbain Tessier dit Lavigne et les Godé, père et fils.

Tessier reçut un petit emplacement de ville en partie situé dans la Place d'Armes, et une terre considérable qui s'étendait dans la profondeur de l'île jusque vers la rue Laurier : il devint un des plus grands propriétaires particuliers du temps.

Les Godé reçurent un emplacement de ville qui avoisinait l'enclos du Séminaire et englobait presque toute la rue Saint-François-Xavier.

Cette concession de ville n'avait que 64 pieds de large sur toute la profondeur qui se trouvait depuis le fleuve jusqu'à la Petite Rivière c'est-à-dire jusqu'à la rue Craig environ.

Comme complément il leur était concédé 2 arpents de large sur 15 de profondeur à la Pointe Saint-Charles, à côté de Jean Saint-Père.

En 1654, paraissent Robert le Cavelier et Charles Lemoyne.

Le Cavelier reçut 2 arpents de front sur le fleuve, sur 15 arpents dans la profondeur de l'île.

Cette concession paraît, comme celle de Gadois, avoir contenu à la fois l'emplacement de ville et la concession de terre, l'une au bout de l'autre.

Charles Lemoyne reçut un petit emplacement de ville à l'angle de la rue Saint-Sulpice et de la rue Saint-Paul, et une concession de 90 arpents à la Pointe Saint-Charles entre la Petite Rivière et la concession de Saint-Père.

Il semble que les concessionnaires qui ne pouvaient mettre en valeur de grandes concessions de terres dans l'île, en aient reçu de plus grandes en ville, où ils pouvaient trouver leur profit à les céder par lots à des particuliers : ce serait le cas de Cavelier et de Pierre Gadois.

En 1655 Jean Desroches; Jean Milot et Jean Gervaise reçoivent leur emplacement de ville.

Jean Desroches est porté comme ayant 54 pieds de front le long du fleuve sur 31 perches de profondeur, ce qui fait apparemment cesser sa concession à la rue de l'Hôpital ; mais il y a raison de croire

qu'elle allait au delà et jusqu'à la limite Ouest de la ville, soit à la ruelle des Fortifications ou environ.

Ce Jean Desroches était le plus grand propriétaire et sa concession de l'île est la plus grande qu'ait possédée un particulier.

Jean Milot présente un cas difficile à résoudre ; il semble bien qu'il reçut 8 perches de front, soit 144 pieds, sur 11 perches de profondeur, soit 198 pieds, ce qui fait terminer sa concession à la rue du Saint-Sacrement.

Ici encore on est embarrassé pour ce qui reste de cette tranche de 144 pieds de front.

Il est probable, dans ce cas-ci comme pour Desroches, que la concession s'arrêtait beaucoup plus à l'Ouest, c'est-à-dire à la ruelle des Fortifications.

C'est un autre grand propriétaire que ce Jean Milot ; on le retrouve partout dans le Sud de l'île.

Jean Gervaise, allié à Urbain Tessier, reçut un petit emplacement le long de la rue Saint-Sulpice, à l'arrière de Charles Lemoyne.

On le retrouve plus tard et plus à l'Ouest dans les terres de l'île.

Au-dessus de Gervaise, toujours le long de la rue Saint-Sulpice, se trouve l'emplacement de ville de Bénigne Basset, le premier notaire de la ville.

Ces 11 concessions entouraient une certaine étendue de terrain connue sous le nom de : *l'Enclos du Séminaire*, et que M. de Maisonneuve avait réservé pour l'établissement de l'église et du presbytère de la ville.

L'enclos s'étendait depuis la rue Saint-Paul jusqu'à la rue Notre-Dame d'aujourd'hui, et depuis la rue Saint-Joseph appelée depuis rue Saint-Sulpice, jusqu'à la ligne de concession des Godé.

L'église devait s'élever à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice.

Après son voyage de 1653, M. de Maisonneuve a changé d'avis ; il est maintenant sûr que les Messieurs de Saint-Sulpice viendront et,

soit qu'il ait montré à Paris un plan des concessions actuelles et des projets qu'il entretenait, et qu'on les ait trouvés exagérés ; soit qu'il ait pensé lui-même qu'ils l'étaient, il résolut de réduire à 12 perches de front le terrain que l'on connaît depuis sous le nom de *l'Enclos du Séminaire*.

On a apparemment décidé que l'église sera maintenant rue Saint-Paul face à la Place Royale actuelle, et qui était en ce temps-là la Place d'Armes.

Effectivement, en 1657, les Sulpiciens arrivent et l'on commence le Séminaire qui leur servira de résidence.

En attendant, la chapelle de l'Hôtel-Dieu sert d'église.

En 1658, les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, concèdent à Lambert Closse, à titre de fief, une terre de deux arpents de front sur trois de profondeur, avec, le 2 janvier de la même année, une plus grande quantité, le tout marqué au rang des concessions sous le No 947D.

Ce fief commençait à la rue Saint-Laurent et c'est en l'honneur de Lambert Closse que la côte Saint-Lambert porte son nom.

Au delà du fief Closse commençait le fief Migeon de Lagauchetière et après celui-ci, le fief Migeon de Branssat.

Mais nous voilà en dehors de la ville ancienne, celle déterminée par l'enceinte fortifiée.

Et c'est par ce petit problème d'archéologie : la détermination exacte des limites de l'enceinte fortifiée, que je veux terminer cet exposé un peu élémentaire et forcément ennuyeux des premières dispositions qui déterminèrent l'aspect que prit dans la suite la métropole de notre pays.

D'abord sans aucunes défenses, et d'un accès facile de tous les côtés, Montréal s'agrandit vers le Nord à cause de la facilité relative qu'offrait cette direction où aucun obstacle insurmontable ne se présentait.

C'est une marche rétrograde, que de remonter le fleuve jusqu'à un point où il devient presque impossible d'aller plus loin, et de fon-

der ensuite une ville qui s'étendra à contre-sens de la direction où elle aurait eu toute raison de se développer.

Cette régression s'explique cependant par la nature des lieux, et par le peu de moyens dont disposait la colonie naissante.

Du côté du Sud on butait contre un marécage qui précédait le Lac aux Loutres; au Sud-Ouest, en voyait la montagne, inaccessible presque par son flanc Est, et qui barrait le chemin; à l'Ouest la Petite Rivière devenait un obstacle pour le moment infranchissable à tout le monde, en bloc.

Il ne restait donc que le Nord où le seul obstacle de quelque importance était constitué par un petit coteau d'une cinquantaine de pieds d'élévation sur le sol environnant, et dont on espérait probablement tirer parti plus tard, comme on l'a fait du reste.

Quand on voulut protéger la ville par une palissade de pieux en 1686, sous M. de Callières, on dut se demander où l'on commencerait.

Une limite s'imposait, celle du commencement des terres de l'île et des emplacements de ville.

Cette borne, c'était la concession en 1650 à Charles de Lauzon d'une terre de deux arpents sur quinze à prendre à partir de la Petite Rivière en allant dans la profondeur de l'île.

C'est là effectivement que l'on commença; mais quand on cherche aujourd'hui à déterminer cette ligne de division sur le sol même, on bute contre toutes sortes d'obstacles; de modification des lieux; de ventes et d'échanges; d'agrandissements; d'expropriations et d'élargissements, si bien que la ligne de démarcation devient presque impossible à déterminer exactement.

C'est pourquoi il faut renoncer à cette borne représentée en gros par la rue McGill, pour en chercher une autre aussi vieille, plus vénérable et absolument sûre, la seule qui n'ait pas changé au cours des trois siècles : la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours.

En partant de l'axe de l'église actuelle et en portant vers le Nord et vers le Sud la somme de tous les fronts de lots et des largeurs de rues de l'époque, on arrive infailliblement, à quelques pieds près, à

localiser sur un plan moderne, le départ de côté et d'autre des murs d'enceinte de l'ancienne ville.

Ce travail encore que simple théoriquement, serait aujourd'hui presque impossible si l'on ne possédait un plan précieux dont l'original se trouve aux archives du Collège Sainte-Marie, et dont j'ai le bonheur de posséder une copie photographique exacte, par la bienveillance du Révérend Père Paul Desjardins, s.j., l'archiviste du Collège.

Le plan est de Jacques Viger, colonel; premier maire de Montréal; journaliste; inspecteur de la voirie; collectionneur des documents de la Saberdache; archiviste et archéologue.

Né en 1787 et mort en 1858, Jacques Viger a vu debout les fortifications, en a relevé le plan, et les a mesurées dans les moindres détails avec un soin méticuleux.

Non seulement a-t-il établi le plan des fortifications, mais il a mesuré dans toutes leurs lignes, front, trécaré et profondeur sur les deux côtés, tous les lots de toutes les rues, et porté les largeurs des rues à toutes leurs rencontres ou croisements.

J'estime que c'est le seul plan complet et exact de l'ancienne ville; de la ville d'avant la Cession, et telle que l'avaient faite les Français de France et du Canada depuis M. de Maisonneuve.

Ce plan est à l'échelle de un pouce au pied, mesure anglaise, et comme les cotes sont données partout, il ne peut y avoir d'erreur dans son interprétation.

Ainsi, il y avait, depuis l'axe de la chapelle de Bonsecours jusqu'au parement extérieur de la Porte de Québec, 732 pieds, mesure anglaise, et depuis le même axe jusqu'à la Porte des Récollets 3468 pieds, mesure anglaise.

Ces deux mesures additionnées donnent de dehors en dehors des courtines 4200 pieds, et des points les plus éloignés des bastions 4325 pieds environ.

Il est curieux de constater, en passant, combien les relevés ont varié au cours du temps.

Chaussegros de Léry, ingénieur du Roi et l'auteur de l'enceinte

PLAN VIEUX MONTREAL

MONT RANT

LE PREMIER FORT - L'ENCEINTE FORTIFIÉE - LA CITADELLE

LES PRINCIPAUX ÉDIFICES RELIGIEUX ET CIVILS

RÉGIME FRANÇAIS

Echelle 1"-200'



Dessiné et dessiné par
Aristide Desgrand-Champagne
Architecte
Montréal, janvier 1945

les accidents topographiques et les monuments
disparus du régime français sont indiqués en
pointillé, ceux qui subsistent, et les dispositions actuelles
sont indiqués en traits pleins.
Les cimetières sont indiqués ainsi :

LE\PORT

ÉLEVAPÉUR

de pieux, donne en 1717, comme mesure depuis l'axe de la chapelle à la Porte de Québec : 636 pieds mesure française, ce qui fait 674 pieds mesure anglaise.

Le même, dans un autre relevé, de 1729, celui-là, ne donne plus que 570, mesure française, ce qui fait 604 pieds mesure anglaise.

Les Ingénieurs Royaux ont fait un relevé en 1768, et un en 1799; il donne 610 pieds mesure anglaise à l'échelle portée sur le plan certifié de 1802.

Le plan de Charland, arpenteur, relevé en 1803, donne 756 pieds, mesure anglaise.

Le plan de Viger extrêmement précis, relevé vers 1814, donne 732 pieds, mesure anglaise.

Le plan de Bouchette, fait vers 1830, donne 720 pieds; mais il est à présumer que, pour ce qui est des fortifications, alors disparues, l'auteur s'est reporté à quelque plan qu'il avait en mains.

On serait porté à s'arrêter au plan de Charland, qui était arpenteur juré, et connu pour être consciencieux.

Mais on ne peut récuser le plan si patiemment relevé de Viger, sans imaginer que, peut-être doit-il une partie de ses 24 pieds de moins que celui de Charland à des pertes qui se produisent à chaque reprise de la mesure, et qui peuvent facilement totaliser beaucoup de pieds, sur une grande étendue ; la différence est cependant trop grande.

Je pense qu'il faut quand même accepter le plan de Viger : d'abord parce qu'il est coté, et que toute dimension mesurée sur l'oeuvre prime la mesure relevée à l'échelle d'un plan; ensuite, parce que l'échelle du plan de Charland peut bien ne pas avoir subie le même allongement que celui du plan, très grand par rapport à la longueur de l'échelle.

Le plan de Viger est à part cela le dernier en date de ceux que je connais, et dont l'auteur aurait pu relever sur l'oeuvre, les mesures portées sur son plan.

Enfin, la différence de 24 pieds entre le plan de Viger et celui

de Charland n'est pas plus grande que celles que l'on peut trouver en comparant entre eux les deux plans de l'ingénieur Chaussegros de Léry, et ceux des ingénieurs militaires royaux John Collins de 1768, et du capitaine Humfreys de 1799, tous les deux certifiés exacts en 1802 par le commandant Gother Mann des Royal Engineers.

Si l'on porte ces mesures du plan de Viger sur un plan moderne, on arrive à situer la Porte de Québec à l'alignement Sud de la rue Saint-Hubert, et la Porte des Récollets au centre de la rue McGill.

En ajoutant 75 pieds au delà de chaque porte, on arrive à situer les points extrêmes des bastions à l'alignement Nord de la rue Saint-Hubert pour l'extrémité Nord, et très près de l'alignement Sud de la rue McGill, pour l'extrémité Sud. Toute l'orientation est celle exacte, et non celle qui a cours.

Et cela pourra mettre fin à ces discussions dont les archivistes sont friands, et qu'ils entretiennent depuis si longtemps.

Discussions bien inutiles, attendu qu'il ne reste aucun vestige apparent de ces vieux murs, et qu'il n'y a, par conséquent, aucun besoin de les identifier.

Peut-être trouvera-t-on dans le sol du Champ-de-Mars ou dans l'angle du square Victoria, quelques restes de fondation des murs de l'enceinte établie par Chaussegros de Léry en 1717 et en 1729.

On ne gagnerait rien à les y chercher, à moins que ce fût pour élever en cet endroit du carré Victoria la réplique de l'une des principales portes, celle des Récollets, pour faire mieux que ces villes qui érigent des portes de carton-pâte pour le plaisir de dire « Bienvenue » et « Au Revoir » aux touristes.

La nôtre aurait au moins pour excuse, de témoigner de notre souvenance.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Aristide Beaugrand-Champagne'. The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal line extending from the end of the name.